



F.P.S.I

Mieux former, c'est mieux sécuriser

BP 90030 / 91311 MONTLERY Cedex
Tél : +33 (1) 69 63 04 47
Fax : +33 (1) 69 63 01 67
contact@fpsi.fr

Formation Prévention Secourisme Incendie

E.P.I. (Equipier de Première Intervention)

LA RÉGLEMENTATION

Article L 231-3-1 du Code du Travail

Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

Article R 232-12-20 du Code du Travail

Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages

Règle R6 :

Chapitre 4

En période d'activité, 10% de l'effectif par secteur de façon à pouvoir réunir 2 E.P.I. en moins d'une minute dans un secteur.

Chapitre 6

Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

LA FORMATION

Durée :

1 journée

Public :

Formation destinée au personnel désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail.

Objectifs :

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.
- Rôle des Guide-files, Serres-files et du Responsable d'évacuation.

Programme :

- La réglementation.
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle de feu.
- L'alerte et alarme.
- Les modes de propagations du feu.
- La différence entre un feu et un incendie.
- Les classes de feu.
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- L'effet des produits extincteurs sur un feu.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.
- Distances d'attaque du feu.
- Le permis de feu.

Validation : Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.